

L'énergie

Ces exportations stimulent la prospection, dont le succès peut signifier davantage de pétrole et de gaz, et contribuent grandement à l'amélioration de notre balance commerciale.

L'exportation de gaz naturel doit être faite sous licence de l'Office national de l'énergie et doit être autorisée par le gouverneur en conseil. L'Office doit s'assurer que les quantités à exporter sont en sus des besoins raisonnablement prévisibles du Canada et que le prix est juste et raisonnable compte tenu des intérêts publics.

L'Office national de l'énergie, qui a l'entière confiance du gouvernement pour ce qui est des fonctions qui lui sont attribuées par le Parlement, en est arrivé à la conclusion que nous disposons d'un important surplus exportable de gaz naturel. L'Office est par conséquent prêt à délivrer des licences totalisant 3,75 billions de pieds cubes.

En février 1979, l'Office a décidé de soumettre les demandes de nouvelles exportations de gaz à trois nouveaux essais. La quantité de gaz que l'Office est maintenant prêt à autoriser répond amplement aux conditions exigées par le plus rigoureux de ces essais, à savoir l'essai de détermination des quantités actuelles livrables. Ceci signifie que les surplus à exporter ont en fait été découverts et mis en valeur, et ne dépendent aucunement des découvertes futures.

L'Office a reçu des demandes relatives à l'exportation de $8,8 \times 10^{12}$ pi³ pour des périodes s'étendant jusqu'à 15 ans. L'Office est d'avis qu'il ne peut autoriser toutes les exportations sollicitées que jusqu'en 1984, certaines exportations jusqu'en 1987 et aucune après 1987. Nous sommes d'accord avec les conclusions de l'Office et nous autorisons la délivrance des licences d'exportation nécessaires.

Des voix: Bravo!

M. Caccia: C'est honteux.

M. Hnatyshyn: Nous sommes convaincus que les besoins futurs du Canada ont été évalués de façon convenable et que les nouvelles exportations sont en sus de ces besoins. Les exportations se feront à court terme et apporteront de considérables avantages économiques au Canada. Au prix d'exportation actuel, elles valent 13,2 milliards de dollars américains.

Je voudrais maintenant passer à certaines des autres conséquences que peut entraîner cette décision. Presque la moitié des nouvelles exportations sont destinées à la Pan-Alberta et aideront à la construction au préalable du pipeline de gaz naturel de l'Alaska. En approuvant les exportations de la Pan-Alberta, l'Office a exigé que les exportations soient livrées seulement par les tronçons construits au préalable du pipeline de la Foothills. Il a de plus donné son autorisation à la condition que la construction des installations préalables se fasse à un rythme accéléré de manière à ce que la tranche ouest soit terminée pour novembre 1980 et la tranche est pour 1981. Si tel n'est pas le cas, l'Office entend mener une revue des licences.

Il appartient donc aux parrains de la Northern Gas Pipeline de répondre par de fermes engagements pour tout le pipeline. La décision de l'Office vient lever toute incertitude qu'il pouvait y avoir et devrait donc encourager l'achèvement du réseau entier.

L'autre moitié des nouvelles exportations sera partagée entre d'autres exportateurs, et ces exportations devraient commencer dès que les États-Unis les autoriseront. Les exporta-

[M. Hnatyshyn.]

tions de la Pan-Alberta ont déjà reçu l'autorisation conditionnelle des autorités américaines.

Je sais que beaucoup de Canadiens voient d'un mauvais œil, étant donné la situation actuelle du pétrole, que nous augmentions les exportations d'énergie sous quelque forme que ce soit. Toutefois, le gouvernement estime que les mesures nécessaires sont prises pour augmenter la consommation du gaz au pays et que le prix à retirer de l'exportation des surplus de pétrole est le plein prix et il est juste et équitable pour nous. Compte tenu des circonstances, il serait difficile de justifier qu'on en prive notre voisin. Comme le premier ministre l'a dit, nous ne sommes pas à l'abri des problèmes économiques auxquels ont à faire face nos partenaires commerciaux par suite des difficultés d'approvisionnement en pétrole. Nous avons tout intérêt à aider à résoudre ces problèmes.

Le Canada a de grandes chances de devenir autonome sur le plan énergétique. La chose dépend en grande partie du bon usage de nos ressources en gaz naturel, défi que le gouvernement entend relever pleinement.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (Outremont): Monsieur le président, je remercie le ministre de nous avoir fait parvenir une copie de son texte. Je regrette toutefois que, contrairement à l'entente conclue avec le président du Conseil privé (M. Baker), ce texte n'ait pas pu nous parvenir avant cinq heures, alors qu'on nous avait garanti un délai de deux heures cet après-midi, et que nous n'avons reçu qu'à 5 h 35 les documents qui ont été déposés cet après-midi.

M. Clark: C'est mieux que dans le passé.

M. Lalonde: On comprendra, monsieur le président, qu'il est difficile de parcourir dans un intervalle de 35 minutes un document aussi considérable. Voilà pourquoi nos remarques devront être interprétées dans ce contexte et dans celui de l'opportunité de revenir sur cette question extrêmement importante. Je voudrais quand même, au préalable, féliciter, sans humour et bien sincèrement, le ministre de la qualité de son français et de l'effort qu'il a fait durant la présentation de son texte. Maintenant, passons à la substance de ce document.

● (1820)

[Traduction]

Nous avons entendu aujourd'hui une autre déclaration incroyable du gouvernement, une déclaration que le Canada regrettera longtemps et qui passera peut-être à l'histoire comme étant la pire trahison que nous ayons connue.

Tout d'abord, le gouvernement confond ses priorités. Nous sommes menacés d'une pénurie de pétrole. Je vois les députés d'en face qui rient de la situation. Il y a de nombreux Canadiens à l'heure actuelle, notamment dans l'est du Canada, qui ne trouvent pas la situation amusante comme les gens d'en face.

Le gouvernement confond ses priorités. Nous sommes menacés d'une pénurie de pétrole au Canada, notamment dans l'Est, comme l'ont avoué le premier ministre (M. Clark) et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn). Depuis quelques mois, le gouvernement nous mijote d'énormes augmentations du prix du pétrole et du gaz sous forme d'impôts directs ou dissimulés tandis que l'est du Canada et les provinces de l'Atlantique ont besoin de plus de